

Cahier d'éducation civique

Numéro d'inventaire : 2015.8.5113

Auteur(s) : Simon Gouttard

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 21e siècle

Date de création : 2002-2003

Matériaux et technique(s) : papier ligné, carton

Description : Cahier agrafé, couverture cartonnée souple rouge, 1ère de couverture avec en haut 3 séries de 3 lignes, blanches, bleues, rouge clair, cette dernière interrompue par "8000" imprimé en blanc, en dessous un carré rouge clair posé sur la pointe sur lequel sont dessinés un stylo plume, un crayon, un feutre, en rouge, blanc et bleu, en bas "Calligraphe" en bleu, graffiti au crayon de bois. 4e de couverture avec les mêmes séries de lignes. Réglure seyes, encre bleue, rouge, rose, feutres de couleur.

Mesures : hauteur : 21,7 cm ; largeur : 16,8 cm

Notes : Cahier de leçons d'éducation civique et morale: l'égalité devant la loi; la loi au service de l'égalité; corriger les inégalités dans l'éducation; l'engagement individuel; l'éducation contre le racisme, la parité, ; droit des femmes; l'enfant devant la loi; la prostitution enfantine, enfance maltraité; l'hygiène; produits dangereux pour la santé; la solidarité; préparation à l'ASSR; une planète solidaire; la protection sociale pour tous.

Mots-clés : Instruction civique, secourisme et prévention routière

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : 5ème

Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé.

Commentaire pagination : 25 p. manuscrites sur 30 p.

Langue : français.

couv. ill. en coul.

Lieux : Forcalquier

L'égalité devant la loi

Reportage = (pt) Les mouvement de l'égalité

- Je cite les quatre monuments cités dans le reportage :

la mairie, l'Assemblé national, l'école, le palais de Justice

- Quels services rendent-ils ?

l'école, enseignement pour tous, la mairie, administre les gens au plus près de chez eux, l'Assemblé nationale, vote les lois pour tous, le palais de justice, protège les intérêt de tous

Pourquoi peut-on dire de ces monuments qu'ils représentent l'égalité ?

Parce que tous le monde a le droit d'y rentrer et qu'il sont publics

Pourquoi sont-ils "publique"
réponse avec la réponse de l'en
bas.

I) L'égalité en droit : une conquête progressive

1. L'égalité affirmée

Les 2 textes reconnaissent l'égalité
de tous les humains devant la loi.
La déclaration de 1858 affirme plus
précisément le principe de
tolérance religieuse et raciale

2. L'égalité devant le vote

chaque élève peut voter dans sa
classe et être élu comme
délégué.

Depuis l'union européenne
des étrangers résident peuvent voter
aux élections municipales

4 Le dépistage.

Il permet de découvrir des maladies ou des handicap.

n°1 p 45

Parce qu'on veut masquer un problème mais quand c'est fini il n'y a plus d'effet et le problème reste.

n°2 p 45

Parce qu'il faut toujours en prendre plus.

n°3 p 45

Après il ne peut plus ~~se~~ c'est passé